

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis No 61-2022.23** :

**Crédit d'investissement – création d'un parking, d'une
gare routière et des aménagements y relatifs**

Membres de la commission :

Roland Pfister

Romain Salzmann

Sylvain Baumann

Arnaud Heiniger

Didier Gattlen

15.01.2023

La commission des finances, représentée par Roland Pfister, Romain Salzmann, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, le 9 novembre 2022, du préavis n° 61-2022 intitulé **Crédit d'investissement – création d'un parking, d'une gare routière et des aménagements y relatifs**, présenté par M. Richard Emmenegger, syndic, M. Jean-François Millet, municipal et M. Léo Amiet du bureau NPPR.

Les mêmes membres, à l'exception de Roland Pfister et Léo Amiet, se sont réunis le 9 janvier 2023 afin de prendre connaissance de la levée d'opposition de l'ATE et ainsi du préavis corrigé n°61-2022.23.

Voici ci-dessous les points de compléments ayant été discutés lors des séances de présentation et permettant une prise de décision :

- Pour rappel, la phase d'étude avait été présentée et acceptée par le Conseil communal de septembre 2019.
- En collaboration avec le FC Cudrefin, il a été convenu que la zone en grave prévue sur le terrain actuel, ne sera pas réalisée. Celle-ci avait été mise sur le dossier d'enquête en prévision de la construction d'autres terrains de foot et afin de permettre l'agrandissement éventuel du parking en fonction des besoins futurs.
- Il est prévu de mettre en place un système de places payantes qui permettront d'engendrer un revenu pour la Commune. Bien qu'aucune variante n'ait été encore validée, l'idée émise par la Municipalité serait de privilégier les habitants de Cudrefin avec un accès gratuit.
- La Commune bénéficiera également d'un revenu avec la mise à disposition de 8 bornes de recharge électriques, qui pourront être augmentées selon les besoins grandissant. Le bureau NPPR a en effet, anticipé ce besoin en prévoyant des conduites PE enterrées, permettant le tirage de futurs câbles électriques.
- Concernant la gare routière, les travaux se justifient par les besoins actuels du camping, l'important développement prévu sur la zone sportive ainsi que la jonction avec la future piste cyclable Cudrefin – La Sauge.
- Les aspects financiers nous ont été présentés dans leur généralité et sont basés sur l'expérience du bureau NPPR. Aucun point bloquant n'a été soulevé.

En conclusion, et après étude du dossier lors de la séance, la commission des finances propose d'**accepter le crédit d'investissement** pour la création du parking, de la gare routière et des aménagements y relatifs, tel que décrit dans le préavis N°61-2022.23.

La commission des finances remercie M. Richard Emmenegger, M. Jean-François Millet et M. Léo Amiet pour les informations et explications reçues lors des séances.

Le 26.01.2023

Roland Pfister
Conseiller communal

Didier Gattlen
Conseiller communal


Sylvain Baumann
Conseiller communal

Romain Salzmann
Conseiller communal


Arnaud Heiniger
Conseiller communal